

AD.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-39 du 25 février 1977

portant nomination des membres et du
Président du Conseil d'Administration
de la Société Béninoise de Palmier à
Huile (SOBEPALH).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du
Gouvernement ;
VU le décret N° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement ;
VU l'ordonnance N° 74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports
entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat
a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
VU le décret N° 75-339 du 29 décembre 1975 portant approbation des
Statuts de la Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH) ;
VU le décret N° 72-246 du 23 septembre 1972 portant nomination des
membres du Conseil d'Administration de la SOBEPALH ;

SUR Proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action
Coopérative ;

Le Conseil des Ministres entendu ,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la
Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH), les Camarades dont
les noms suivent :

- AGOSSOU Zougnon : Représentant le Conseil National de la Révo-
lution,
- GODONOU Ernest : Représentant le Ministre de l'Industrie et de
l'Artisanat,
- TCHAOU Bertin : Représentant le Ministre du Commerce et du
Tourisme,
- SACRAMENTO O. Léon, : Représentant le Ministre délégué auprès du
Président de la République, chargé du Plan,
de la Statistique et de la Coordination des
Aides Extérieures
- ABOH Marc : Représentant le Ministre des Finances,

- TOUPE Yves : Représentant le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
- AMOUSSOU Jean : Représentant le Ministre de la Fonction Publique et du Travail,
- GBAGUIDI Ignace)
- VIATONOU Joseph (
- OKE Carlos) Représentants du Personnel de la SOBEPALH,
- DJOSSOU Elie (
- HOUENOU Prosper)
- DASSOUNDO Ikoudérin
Gédéon : Représentant de la SONICOG (ex-SNAHDA),
- ADIKPETO Bernard : Représentant de la SONAGRI,
- CHEREGUETTI Léon : Commissaire du Gouvernement auprès de la SOBEPALH,

ARTICLE 2.- Le Camarade TOUPE Yves est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH).

ARTICLE 3.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment le décret N° 72-246 du 23 septembre 1972 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la SOBEPALH, sera publié au Journal Officiel.

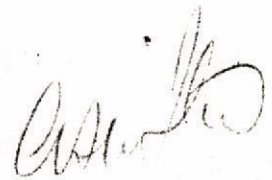
Fait à COTONOU, le 25 février 1977

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Développement
Rural et de l'Action Coopérative,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,


Philippe AKPO


Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 Ministères 15
DPE-DGAJL-INSAE 6 IEAA-IEEF-DCCT-ONEPI 4
Grde Chanc. 1 Chambre de Commerce 4
membres C.A. 15. - JORPB 1 - MDRAC 5 SOBEPALH 10